

## TENDANCES RECENTES ET NOUVELLES DROGUES EN FRANCE, EN 2002

*L'OFDT publie son 4<sup>ème</sup> rapport TREND (Tendances Récentes et Nouvelles Drogues) centré sur l'observation de populations consommant des produits psychoactifs illicites ou toxicomanes. Ce dispositif d'information précoce permet d'étudier les consommations de ces différents usagers et les contextes d'usage correspondants.*

### 1. TREND, un dispositif réactif assurant un retour d'information rapide

Mis en place par l'OFDT en 1999, le dispositif TREND est destiné à fournir de façon précoce des éléments de connaissances sur les usages et les usagers de drogues illicites de faible prévalence. Son objectif n'est pas de donner une vision exhaustive de la consommation de drogues en France. TREND vient compléter les dispositifs statistiques traditionnels en se focalisant sur des populations particulières de taille réduite, se caractérisant par des usages qui ne sont souvent pas quantifiables à l'échelle de la population française<sup>1</sup>.

Réactif, TREND assure un retour d'information dans un délai court aux différentes catégories d'acteurs concernés : professionnels, usagers et surtout décideurs. Le rapport annuel est mis à disposition six mois après la fin de la collecte des informations. La disponibilité précoce de ces éléments d'information peut donc aider à l'élaboration de réponses adaptées à chacun de ces niveaux : actions professionnelles, comportements individuels et décision politique.

TREND s'appuie sur différents types de sources d'information et en particulier :

- un réseau de douze coordinations locales (Paris et le département de la Seine-Saint-Denis, Bordeaux, Dijon, Lille, Lyon, Marseille, Metz, Toulouse, Rennes, Guyane, Martinique, et Ile de la Réunion) chargées de recueillir sur leur site différents types d'information ; le Système d'Identification National des Toxiques Et des Substances, SINTES, (système d'analyse des drogues de synthèse) et la « veille media » (analyse des représentations sur les drogues illicites dans différentes publications orientées vers les jeunes adultes).
- des systèmes d'informations partenaires: l'enquête OPPIDUM (Observation des produits psychotropes ou détournés de leur utilisation médicamenteuse) des CEIP (Centres d'évaluation et d'information sur la pharmacodépendance), le système SIAMOIS (Système d'information sur l'accessibilité au matériel d'injection et de produits de substitution) de l'InVS (Institut de veille sanitaire), et l'enquête ESCAPAD de l'OFDT.

### 2. Evolution du contexte d'observation en 2002

TREND centre prioritairement ses observations sur deux espaces sociaux choisis pour la probabilité de pouvoir y remarquer des phénomènes nouveaux ou inédits :

« L'espace urbain » recouvre le dispositif de structures d'accueil pour toxicomanes dites de « bas seuil d'exigence » ou de première ligne (boutiques et programmes d'échange de seringue), certains centres de soins et les lieux « ouverts » (rue, squatt, etc.) : il permet d'étudier des populations d'usagers actifs de drogues illicites, souvent marginalisées.

« L'espace festif techno » correspond aux lieux où se déroulent des événements festifs de culture techno quel que soit le type d'événement (tecknival, free-party, club ou soirée privée). Le champ

<sup>1</sup> Les numéros 29 et 30 de la revue *Tendances* de l'OFDT consacrés aux consommations de substances psychoactives en population générale (chez les jeunes de 17 ans et chez les adultes de 18 à 75 ans) sont disponibles sur les sites [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr) et [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)

d'observation est celui des consommateurs de drogues illicites fréquentant l'espace festif techno, dans lequel évoluent également des non consommateurs.

Au cours de l'année 2002, la combinaison de deux données nouvelles a influé sur ce contexte d'observation. Il s'agit, d'une part, de l'entrée en vigueur du décret N° 2002-887 du 3 mai 2002; celui-ci précise les modalités selon lesquelles les organisateurs de rave-parties sont tenus de déclarer leurs projets aux préfets des départements concernés et prévoit un régime différencié selon que les organisateurs souscrivent ou non un engagement de bonnes pratiques. La seconde évolution intervenue concerne une visibilité accrue de l'activité policière au cours du 2<sup>ème</sup> semestre de l'année sur les lieux de trafic et autour des structures d'accueil de toxicomanes.

Dans ce contexte, des modifications de l'usage et des modalités d'usage des produits au sein de « l'espace urbain » observé ont été rapportées. Une diminution de l'accessibilité de l'héroïne a été constatée sur certains sites, l'usage de produits plus « discrets » (sous forme de comprimés) étant également rapporté ; enfin, plusieurs sites notent un déplacement du petit trafic vers des lieux moins visibles : périphérie des villes et espaces privés.

Dans « l'espace festif », une restructuration de la scène se dessine associant des fêtes respectant la légalité, des soirées dans des établissements de nuit (bars, clubs...), d'autres clandestines plus secrètes et des événements hors des frontières. L'intervention sanitaire des structures dites de réduction des risques se révèle moins aisée, compte tenu d'une difficulté d'accès dans les clubs ou du caractère confidentiel de certaines soirées ; en parallèle, la raréfaction des événements non commerciaux (du type free party) s'est accompagnée du déplacement de l'offre de certains produits (stimulants, hallucinogènes) dans « l'espace urbain ».

### 3. Usagers de « l'espace urbain » : pratique de l'injection en baisse et défaut de dépistage du VIH et du VHC chez les plus jeunes

Les usagers de « l'espace urbain » rencontrés par le dispositif TREND sont en majorité des hommes jeunes et célibataires, aux conditions de vie difficiles (en matière de ressources, logement et couverture sociale). Quatre des dix sites TREND de métropole ont rapporté, en 2002, l'observation plus fréquente d'une population marginalisée issue de l'immigration de l'Europe de l'Est.

Comme en 2001, le recours à la voie injectable reste important ; toutefois la diminution de ce mode d'administration constatée l'an dernier se poursuit. Signe d'un changement générationnel, cette évolution concerne notamment les usagers les plus jeunes. Cette année, pour la première fois, la pratique déclarée du sniff au cours du mois écoulé apparaît un peu plus fréquente que celle de l'injection.

Concernant l'état de santé de ces usagers, **plus d'un tiers se déclarent en mauvais ou très mauvais état de santé physique**. Les dépistages du VIH et du VHC concernent une majorité de personnes, mais ces taux sont nettement moins élevés chez les moins de 26 ans, traduisant un défaut de dépistage.

Les consommations de tabac, d'alcool et de cannabis sont fréquentes et souvent en quantités conséquentes parmi ces populations. Plus de 40 % des usagers des structures de première ligne consomment plus d'un paquet de cigarettes par jour, 14 % plus de dix verres d'alcool par jour tous les jours et plus de cinq sur dix ont une consommation quotidienne de cannabis.

### 4. Principales observations sur les produits

Les observations menées en 2002 en fonction des différentes familles de produits permettent de mettre en exergue les points suivants, dont certains se situent dans le prolongement des observations réalisées depuis 2000.

- Une augmentation de la disponibilité et de la diffusion des stimulants :

Dans la continuité des observations antérieures de TREND, on observe en 2002 **une large diffusion de la cocaïne** dans les différents espaces étudiés et auprès de réseaux sociaux diversifiés, non connectés entre eux. Sa disponibilité, sous sa forme poudre (essentiellement sniffée), est en hausse. Celle de la forme base (essentiellement fumée) reste surtout concentrée sur Paris et les Antilles le plus souvent sous la dénomination crack ; on l'observe sur d'autres sites métropolitains sous l'appellation free base. Parmi les usagers problématiques de « l'espace urbain », la cocaïne et le crack sont les produits stimulants les plus utilisés. On constate dans ces populations une

augmentation des pratiques du sniff et de l'inhalation au détriment de l'injection ; globalement majoritaire, cette dernière voie est minoritaire chez les usagers ayant commencé leur consommation le plus récemment (moins de cinq ans). Au sein de « l'espace festif », les modes d'administration majoritaires sont la voie nasale et l'inhalation à chaud. L'image de la forme poudre reste positive chez les usagers les plus récents et/ou occasionnels, à rebours des appréciations nettement moins favorables des usagers expérimentés ; quant à la perception du crack elle demeure très négative.

La **diffusion de l'ecstasy** toujours importante au sein de « l'espace festif » **se poursuit** également en dehors ; dans les différents espaces les consommations interviennent sous des formes le plus souvent occasionnelles. Selon SINTES, 8 comprimés sur 10 considérés comme « ecstasy » contiennent de la MDMA. La dose moyenne de MDMA contenue dans les comprimés d'ecstasy continue de diminuer en 2002. Les observations 2002 attestent d'un développement des formes poudre et gélules. Ces dernières sont plus souvent sniffées et perçues par certains usagers comme étant de meilleure qualité (le mode d'administration dominant de l'ecstasy restant le « gobage » de comprimés). Les usagers les plus expérimentés semblent avoir une image plutôt péjorative de l'ecstasy au contraire des néophytes.

- **L'objectivation d'un usage non substitutif de la BHD**

L'usage de la buprénorphine haut dosage (Subutex®) survient essentiellement dans le cadre d'un protocole médical (on estime qu'en 2002 en France quelque 80 000 personnes avaient recours à ce traitement). Toutefois, les observations de TREND rapportent une disponibilité toujours croissante de ce produit sur le marché parallèle, avec un prix qui continue de diminuer (prix médian de 3,3 euros pour un comprimé de 8 mg). Quatre usagers sur dix des structures de bas seuil déclarent avoir « consommé » de la BHD au cours du mois écoulé (chiffre équivalent celui de la cocaïne et supérieur à celui de l'héroïne). Par rapport à l'enquête 2001, on constate, parmi les usagers de structures de bas seuil, une forte croissance de l'usage de BHD par voie orale et une diminution importante de l'injection. Les personnes obtenant la BHD hors prescription s'injectent, sniffent et fument plus fréquemment que celles l'acquérant, au moins en partie, par prescription. D'après l'enquête bas seuil 2002, un tiers des usages de BHD (33 %) sont sans rapport factuel avec une substitution : 9 % déclarent être « primo consommateurs » (la BHD est le premier produit opiacé expérimenté) et 16 % « primo pharmacodépendants » (la BHD est à l'origine de leur première pharmacodépendance aux opiacés).

- Parmi les hallucinogènes, un certain engouement pour les champignons

L'**usage des champignons hallucinogènes** concerne une petite minorité de personnes mais semble toucher des profils sociaux très variés. Le mode d'usage majoritaire est la voie orale. Même si la disponibilité du produit est difficile à observer (compte tenu notamment de sa saisonnalité et des modes d'approvisionnement) sa diffusion semble stable ou en augmentation en métropole ; la demande est quant à elle croissante. En effet, au contraire des autres substances étudiées, l'image de ce produit d'origine naturelle, considéré comme peu dangereux et déconnecté des trafics contribue à renforcer une perception globale positive.

On constate en revanche une forte diminution de la disponibilité et de l'accessibilité du LSD ; l'accessibilité et la disponibilité de la kétamine apparaissent également en diminution.

*Le rapport TREND 2002 est disponible sur les sites [www.ofdt.fr](http://www.ofdt.fr) et [www.drogues.gouv.fr](http://www.drogues.gouv.fr)*

Contact presse :

Julie-Emilie Adès : 01 53 20 95 16 [julie-emilie.ades@ofdt.fr](mailto:julie-emilie.ades@ofdt.fr)